

# La bête noire du soi-disant "double salaire"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 476

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262302>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Sur les pas de Joséphine Butler

### Un anniversaire en Grande-Bretagne

Les 23 et 24 avril dernier, l'Association britannique d'Hygiène morale et sociale, qui constitue la Branche anglaise de la Fédération abolitionniste internationale, a célébré le cinquième anniversaire de l'abrogation de ce qu'on appelle couramment outre-Manche « les C. D. Acts » (loi sur les maladies contagieuses). On sait en effet que c'est en 1886, grâce aux efforts, dont on ne dira jamais assez la vaillance et la persévérance, de Joséphine Butler que furent supprimées en Grande-Bretagne des dispositions légales, qui, sous prétexte de protection de la santé publique, tendaient à établir le système aussi inique qu'inutile de la réglementation de la prostitution.

Plusieurs grandes séances publiques ont eu lieu à cette occasion à Londres, auxquelles prirent notamment la parole Miss Maude Royden, la prédicatrice bien connue, des parlementaires et des professeurs, et une Française, Mme Pesson-Depret, qui représentait non seulement plusieurs organisations féminines et féministes, mais aussi le mouvement abolitionniste français, la France était encore un des pays où la maison de tolérance est officiellement patentée par l'Etat. Et de toutes ces manifestations s'est dégagé à nouveau le fait qui nous avait tant frappés, lors du jubilé de Joséphine Butler à Londres en 1928, soit l'étroite relation entre le mouvement abolitionniste et notre mouvement féministe. « Nous nous révoltons... » s'est écriée un jour Mrs. Butler, et là fut sa force et son inspiration. Nous nous révoltons, nous femmes contre l'abominable contrainte imposée à quelques-unes d'entre nous; nous nous révoltons contre le déni de justice dont elles souffrent; nous nous révoltons contre cette atteinte illégale à leur liberté individuelle, et par conséquent, du fait de la grande loi de solidarité qui unit entre elles toutes les femmes, à notre liberté à toutes. Et c'est ce sentiment inassouvi de justice, cette réprobation profonde de la double morale qui excuse pour un sexe ce qu'elle condamne pour l'autre, qui, aussi bien que son inspiration religieuse si profondément large et compréhensive, ont fait de Joséphine Butler une incomparable apôtre. C'est pourquoi l'on ne saurait comprendre — et pourtant, malheureusement, le fait se présente parfois encore dans notre pays notamment — que toutes les féministes ne soient pas des abolitionnistes convaincus, dans toute l'étendue du terme, et que, réciproquement, toutes celles que préoccupent les problèmes de moralité publique ne soient pas des féministes ferventes.

### L'expérience de Grenoble

Par une coïncidence de date pour le moins intéressante, c'est également le 23 avril dernier qu'à Genève alors, un nombreux public convoqué par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale et l'Association du Sou J. Butler, s'est réuni pour entendre Mme Mirande, présidente de l'Association dauphinoise d'hygiène sociale et fondatrice de cet « Abri »

dont notre journal a déjà parlé<sup>1</sup> exposer les expériences faites à Grenoble après la fermeture des maisons de tolérance.

« L'expérience de Grenoble », comme il est courant de l'appeler dans les milieux préoccupés de moralité publique et de lutte antivénérienne, est en effet des plus intéressantes, en prouvant que les moyens efficaces pour maintenir la propreté de la rue, pour lutter efficacement contre les maladies vénériennes ne consistent pas, comme une opinion mal informée le croit trop souvent, en mesures de contraintes administratives, mais bien au contraire en un ensemble coordonné de mesures sociales et hygiéniques: ouverture de nombreux dispensaires antivénériens et antituberculeux gratuits et libres, hommes où peuvent se réfugier les malheureuses victimes des souteneurs, action sociale développée d'infirmières et d'assistantes sociales spécialisées, de police féminine aux compétences étendues; et derrière toutes ces institutions, création d'une opinion publique avertie et consciente de ses responsabilités morales et sociales.

La chaleur de cœur, la conviction profonde, avec lesquelles Mme Mirande a défendu ces idées, en les basant sur des exemples nombreux, ont profondément impressionné son auditoire, et en des périodes où des plaintes surgissent à chaque instant chez nous sur l'état de la rue, auront certainement contribué à faire comprendre à beaucoup de quel côté se trouve le vrai remède. Nous tenions à y insister ici.

E. Gd.

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement*, N° 472, sous la rubrique: « Glané dans la presse. Celles qu'on relève. »

## La bête noire du soi-disant „double salaire“

Le Service de presse de l'Association suisse pour le Suffrage nous communique la savoureuse et significative histoire que voici:

Dans la commune zurichoise de Turenthal, 334 électeurs, combattant au nom du principe sacré: « lutte contre le double salaire », ont voté contre la réélection d'une institutrice secondaire mariée, en fonction depuis 23 ans. 303 autres électeurs qui, sans se laisser aveugler par une vaine phraséologie, voulaient conserver à la commune les services d'une excellente institutrice ayant fait ses preuves, restèrent en minorité.

L'étonnement suscité par ce résultat fut tel que 120 citoyens déposèrent une motion tendant à faire appel à nouveau à l'institutrice ainsi renvoyée, et disant entre autre qu'une grande partie des opposants avaient été eux-mêmes effrayés du résultat obtenu, qui dépassait de beaucoup la manifestation de principe qu'ils avaient voulu faire en déposant leur « non » dans l'urne.

Etudiée dans une assemblée de commune, à laquelle assistaient environ 300 électeurs, cette motion fut... repoussée à une majorité des deux tiers !!

Sans commentaires !



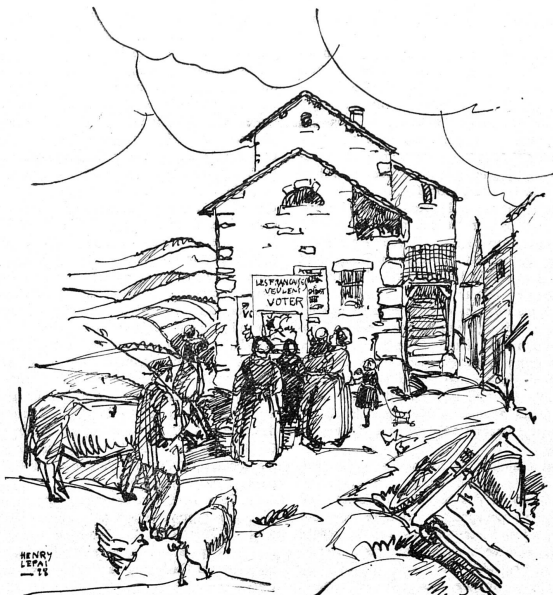
## Les femmes et les livres

Le 18 mars dernier, Mme Gabrielle Petkeviciaité, célèbre écrivain, auteur de plusieurs romans et femme politique lithuanienne, a fêté son soixante-quinzième anniversaire. Encore sous le régime russe, quand le livre lithuanien était prohibé et la presse publiée en cachette en Allemagne, elle collaborait confidentiellement aux journaux lithuaniens. Elle fut la première à défendre la cause de la femme lithuanienne et prit part au premier Congrès des femmes de Lithuanie, en 1907, quand la Lithuanie était encore opprimée par la Russie. En 1920, à titre de doyenne, elle ouvrit la Diète à Kaunas.

Mme G. Petkeviciaité avait pris part au Congrès International des Femmes à Genève et a créé en 1920 la Branche lithuanienne de la Fédération abolitionniste. Professeur au gymnase de jeunes filles pendant plusieurs années, elle travaille beaucoup actuellement comme écrivain, malgré ses 75 ans.

Le Président de la République, à l'occasion de son jubilé, lui a conféré l'Ordre Gediminas de 1<sup>re</sup> classe. C'est la première fois qu'une femme lithuanienne est honorée d'une si haute distinction.

Les organisations féminines ont fêté bien chaleureusement Mme G. Petkeviciaité en lui souhaitant de continuer son fructueux travail pendant de longues années encore. F. G.



Cliché « La Française »

Dans un village d'Auvergne, l'affiche suffragiste de l'U. F. S. F. provoque la curiosité et l'approbation

## Les femmes et la paix

Au vibrant appel pour la paix adressé par radio par Lady Astor, aux femmes de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie, la duchesse de la Rochefoucauld, présidente de l'Union nationale pour le vote des femmes, a répondu, également par radio. « Nous souhaitons, dit-elle, qu'il soit fait appel au sens pratique de celles qui assurent l'économie familiale pour organiser un monde plus harmonieux où seront substituées aux solutions par la force les solutions qu'inspirent l'intelligence et le cœur ».

## La campagne suffragiste

Autour des élections françaises  
(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

L'Union française pour le suffrage des femmes mena aussi une propagande analogue à celle qu'elle avait faite lors des dernières élections, en faisant à Paris, en banlieue et dans les départements, un important affichage consenti par des candidats de bonne volonté, les uns soutenant réellement une campagne féministe, les autres se contentant d'offrir leur nom et leur patronage. A Paris, 24 candidats féministes effectifs se présentèrent. L'affiche, beaucoup lue et commentée, a été trouvée juste et raisonnable dans ses revendications; des journaux la reproduisirent, et plusieurs des candidats féministes la demandèrent spontanément pour la placer dans leur permanence et l'afficher sur leur panneau.

L'Union organisa aussi des réunions publiques dans presque tous les arrondissements, et ses militantes intervinrent dans les réunions de candidats. L'impression générale qui s'en dégage est que le peuple parisien est acquis au féminisme: il ne se présente, en effet, plus aucun contradicteur sérieux, et on apporta même des arguments supplémentaires en faveur de notre cause.

En province, l'exemple type de réunion est celui de Lorient. Un cartel féminin, formé en vue de la campagne suffragiste par l'U. F. S. F., les veuves de guerre, les Syndicats des ouvrières de l'arsenal, des ouvrières de l'habillement, des postières, des sages-femmes, des fonctionnaires municipales, organisa cette manifestation publique, nouveauté pour Lorient, et à laquelle des représentantes de chacun des groupements ci-dessus prirent la parole. A Saint-Brieuc, un candidat féministe effectif se présenta en la personne de M. Etienne, fils de la présidente du Groupe de l'U. F. S. F. de cette ville.

Le Comité contre la guerre et le fascisme procéda aussi par interventions et par affiches illustrées, sur lesquelles la femme, l'enfant, la lutte immense à engager contre les fléaux sociaux, la maladie, le taudis, la guerre, étaient abondamment représentés.

Quant à l'Union civique et sociale, elle n'apporta qu'une seule affiche réclamant le vote familial au vote féminin.

La Femme nouvelle, enfin, qui a à son actif une campagne pour les élections sénatoriales, une autre pour les élections municipales où Mme Weiss posa sa candidature « blanche » de

conseillère municipale dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, a affronté les élections législatives avec la même volonté de démonstration pratique. Deux candidates à la députation sollicitèrent les suffrages des électeurs et... des femmes du Ve arrondissement: Mme Louise Weiss, elle-même agrégée d'histoire, et Mme Denise Finat, la veuve de l'aviateur. Chacune avait sa permanence, surmontée d'un calicot à son nom; il en partait tous les soirs de réunion électorale, des militantes désignées pour prendre la parole. Elles faisaient, selon les lieux, envers les candidats effectifs, de l'opposition ou du soutien, et toujours de la propagande pour les candidates et pour la cause féministe. Cet effort fut couronné par une grande manifestation au Palais de la Mutualité, à laquelle participèrent des personnalités féminines de l'écran, du théâtre et de la politique. Deux candidats effectifs de l'arrondissement apportèrent leur adhésion: le colonel Raynal et M. Raoul Brandon.

### Le vote dans le V<sup>e</sup> arrondissement

Dimanche, enfin, la Française a voté dans le Ve arrondissement de Paris.

Le matin, des femmes, des jeunes filles, quelques jeunes gens de bonne volonté, gagnaient avec leurs grandes urnes en carton hermétiquement closes leur section de vote. Ils s'installèrent qui en plein vent, — et il plut une partie de la journée, — qui sous l'abri aimablement prêt d'une terrasse de café ou d'une tente de commerce. Une cinquantaine de ces postes étaient disséminés dans l'arrondissement, et offraient aux votants trois sortes de bulletins: verts pour les voix masculines, roses pour les voix féminines portant le nom de l'une ou de l'autre des candidates, blancs enfin sur le seul principe du vote féminin.

Dès 9 h. 30, au boulevard Saint-Michel, les reporters et leurs photographes assiégeaient la permanence de Mme Louise Weiss, d'où ils devaient partir en tournée à travers quelques-unes des rues les plus populeuses des circonscriptions des candidates. Défilé de voitures ornées de placards: « La Française veut voter », et, ouvert par le grand fourgon rouge de l'*Intransigeant* contenant tout son matériel de prises de vues.

A une extrémité de la rue Mouffetard, la section de vote se dresse en plein marché, dans le robuste parfum des légumes, du fromage et des poissons, au milieu des cris des marchandes et des vendeurs de journaux fort nombreux ce jour d'élections. Ce matin dominical canalisé tout le long de l'étrérite rue un flot presque infranchissable de population. Des femmes, filet ou sac de toile cirée au bras, jettent des regards de curiosité, de suspicion parfois, échangent bas des réflexions peu amènes: « Elles feraient mieux de reprendre des bas. » — Moi, je reprise mes chaussettes et je fais mon pot-au-feu; ça me suffit. » Mais il y a aussi des convaincus et des zélés: « Où qu'elles installent leur boutique, que j'y aille signer? » dit l'une d'elles en voyant l'urne déambuler en quête d'un emplacement favorable.

Les hommes, eux, paraissent plus compréhensifs et se montrent galants. Un brave citoyen en manches de chemise, un chou et un pot de saindoux dans le creux du bras, va remplir son bulletin vert. Tout se passe dans l'ordre, sans dé-

raclés véritables au milieu d'immenses difficultés. Après dix-huit mois d'efforts, elle constatait que son travail n'avait pas été inutile quand, en soignant une de ses infirmières, elle contracta le typhus qui l'enleva à l'âge de trente-cinq ans.

En 1932, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'énergie pionnière, un service solennel fut célébré dans la cathédrale de Liverpool. Sur son monument funéraire, Florence Nightingale avait fait graver les mots suivants: « Agnes Jones consacra sa vie au service de Dieu, des malades, des indigents, durant les jours de santé et de joie. Elle mit son bon sens et ses capacités pratiques dans son travail et mourut à son poste parmi les pauvres et les affligés, encore en pleine fleur de son âge... »

A la mémoire de la pionnière disparue, Florence Nightingale écrivit souvent d'élogieuses paroles et, incidemment, cette remarque pleine de sens: « Le soin des malades est un art et requiert une dévotion aussi exclusive et une préparation aussi complète que l'art du peintre ou du sculpteur. Car qu'est-ce que la toile inerte ou le marbre froid en regard du corps humain qui est le temple de l'esprit divin? C'est un des beaux-arts; je dirais presque le plus beau des arts... Dans l'art de soigner, il n'y a point place pour l'amateur... »

L'hommage rendu après la mort d'Agnes Jones compréhensif le peu d'encouragement reçu de son vivant de la part des ecclésiastiques et des laïques. « Mais qu'importe, pensait-elle, je crois que nous avons eu les bénédictions des pauvres gens; je n'ai jamais regretté d'avoir entrepris ma tâche et je n'ai jamais désiré l'abandonner. »

V. DELACHAUX.

(D'après « The International Nursing Review »)